

## REGLEMENT

### Article 1.

Dans le cadre de la Journée Mondiale du Théâtre, avec le soutien de la Municipalité de Pompignac et de l'U.R.A. de la FNCTA, la Compagnie de la Laurence organise à Pompignac (33), un **festival de théâtre amateur** les 24 et 25 mars 2012.

### Article 2.

Ce festival est ouvert à toutes les **troupes amateurs**, jeunes, enfants, adultes. Une troupe est constituée d'au moins deux comédiens. Les troupes de jeunes sont prioritaires dans la mesure où elles respectent les conditions de l'article 3.

### Article 3.

Le festival a pour but de favoriser les échanges entre les troupes et leur public. Pour cela chaque troupe s'engage à être présente sur le festival au minimum 3 demi-journées ou soirées et à assister à tous les spectacles de cette période. Le non respect de cet engagement remettra en question l'acceptation de la troupe aux sélections ultérieures.

### Article 4.

Diverses formes d'expression sont acceptées : pièce, extrait de pièce, théâtre musical, sketches, conte, mime, théâtre de rue, etc...

### Article 5.

a - **Le spectacle proposé devra être tout public.**

b - La durée du spectacle abouti (déjà joué) ne devra pas dépasser 60 minutes.

c - La durée du spectacle en « gestation » ou « en chantier » n'excèdera pas 30 minutes.

D - Le jury se réserve le droit de sélectionner toute pièce d'une durée supérieure si elle permet d'enrichir la variété des spectacles proposés.

### Article 6.

Seuls les dossiers complets **reçus avant le 31 décembre 2011** seront pris en compte. La date d'envoi sera prépondérante lors de la sélection, le cachet de la poste faisant foi. **Les éléments constitutifs des dossiers ne seront pas restitués** à l'exception du chèque des troupes dont la candidature ne sera pas retenue.

### Article 7.

a - La durée de montage des décors et réglage des éclairages sera de 20 minutes maximum.

b - La durée de démontage sera de 10 minutes maximum.

Le public est invité à évacuer la salle à chaque entracte.

Les portes d'accès à la salle de spectacle sont fermées au début de chaque prestation.

### Article 8.

Les décors, prévus allégés, sont installés exclusivement par les membres de la troupe. Aucun stockage n'est autorisé sur place. **Les organisateurs ne fourniront aucun élément de décor.**

# 11<sup>èmes</sup> Pompign'ACTES, les 24-25 MARS 2012

## Article 9.

La fiche technique est jointe en annexe.

Le plan de feux devra impérativement en tenir compte notamment en ce qui concerne la face qui est non négociable. A défaut, le plein feu et les réglages déjà en place seront conservés. Les troupes fourniront leurs gélatines.

## Article 10.

Chaque troupe participante devra être assurée individuellement. La Compagnie de la Laurence ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des accidents, vols, dégradations qui auraient lieu durant le festival.

## Article 11.

Les droits d'inscription sont de 5 euros par comédien distribué, plus 1 technicien et 1 metteur en scène/animateur ou 2 encadrants à ce même tarif pour chaque troupe.

Tout technicien ou animateur supplémentaire, dans la limite de 2, acquittera des droits de 12€.

Ces droits donnent l'accès gratuit aux animations et spectacles du week-end.

## Article 12.

Il n'y aura pas de défraiement. Les droits d'auteurs seront à la charge de la Compagnie de la Laurence.

## Article 13.

La taxe fiscale sur les spectacles sera à la charge des troupes. Les troupes subventionnées devront nous communiquer copie de leur convention ou attribution de subvention pour en être exonérées.

## Article 14.

Les jeunes comédiens des troupes les plus éloignées auront la possibilité d'être hébergés gratuitement, et dans la limite des places disponibles, chez les membres et sympathisants de notre association.

La priorité pour l'hébergement sera donnée aux troupes de jeunes de moins de 20 ans les plus éloignées (si extérieures au département) en fonction de la durée de leur présence annoncée durant le week-end (*au moins une journée et demi sur site*) et lors de la sélection précédente le cas échéant.

## FICHE TECHNIQUE

### SALLE POLYVALENTE DE 250 PLACES ASSISES

### SCENE

Plateau de 10,4 m x 8,10 m - Ouverture de scène : 8,7 m - avant-scène : 2,20 m

Profondeur entre le rideau de salle et le rideau de fond : 5,9 m

Rideaux de fond et latéraux noirs

- très peu de dégagements à jardin et à cour.

- petit passage (0,6m) derrière le rideau de fond pour aller de cour à jardin

Accès par :

- escalier non fixe, rampe à droite allant de la salle à l'avant-scène située habituellement à jardin mais pouvant être installé à l'emplacement de votre choix

- escalier fixe, allant des coulisses à la scène, situé à cour. Voir plan de scène.

### ECLAIRAGES\*

#### TABLE

Table 24 circuits (3 kW par circuit) - 2 préparations : A et B

Marque ADB - BOLERO 24

Avec :

- Commande master général
- Commande master A
- Commande master B
- Bouton flash

PROJECTEURS : (Voir implantation en page suivante)

Fixes sur portique dans la salle :

- 2 PC 2000W (bleu clair), 3 PC 1000W (blanc), 4 PC 1000W (ambre) pour la face

Sur grill carré au dessus de la scène, en partie réglables entre les spectacles (orientation et gélatine) :

- 14 PC 1000W, 2 Horiziodes 1000W, 6 PAR 1000W

Sur pieds dans la salle, en partie réglables entre les spectacles :

- 2 PC 1000W à Cour, 2 PC 1000W à Jardin

Possibles sur grill ou fond de salle :

- 2 découpes 1000W

### SONORISATION

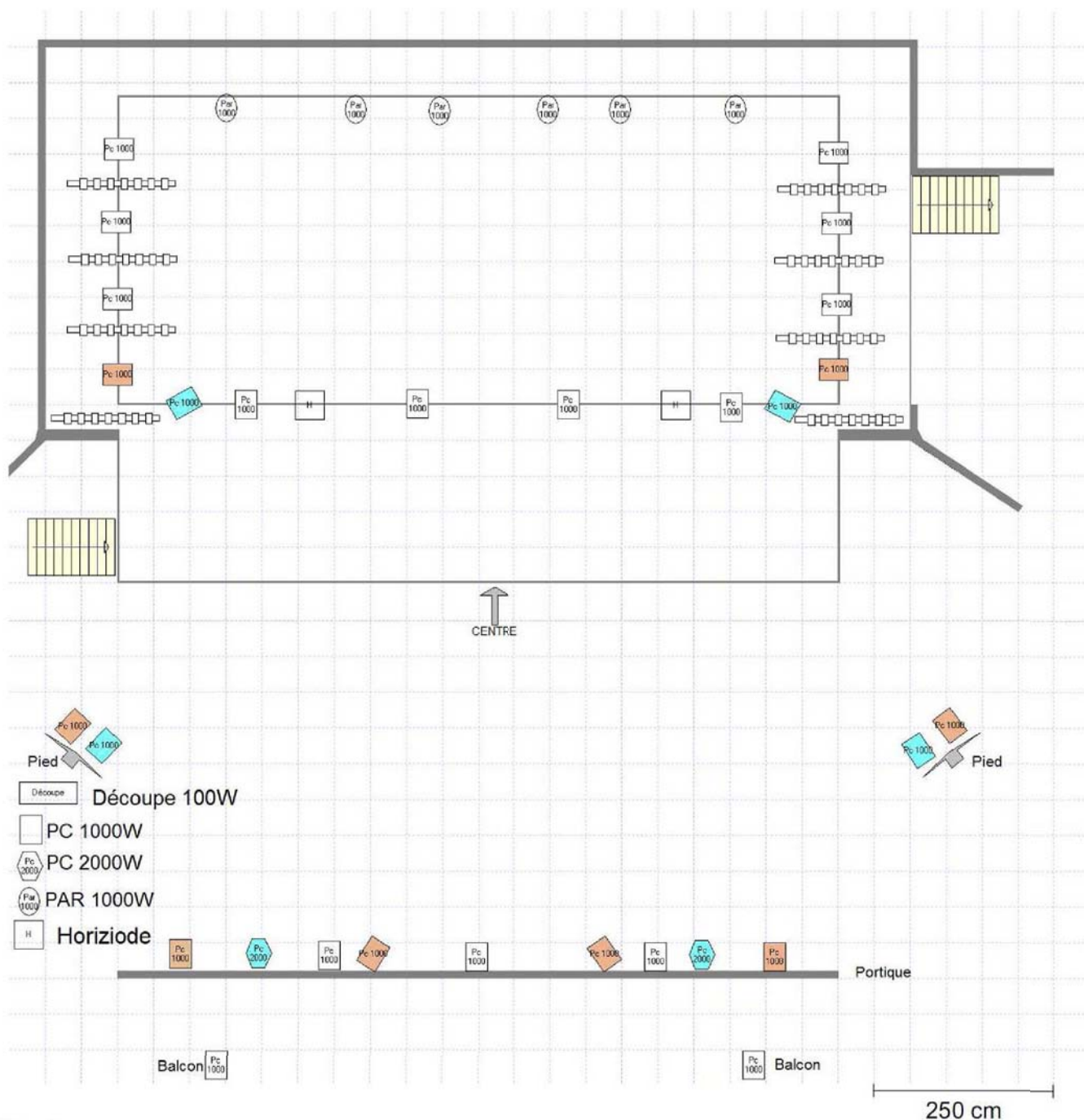
1 Table de mixage 12 voies mono

2 Platines CD

1 Micro filaire - 2 Micros HF main ou cravate

\*Une partie du matériel est loué en fonction des **plans de feu reçus à la date de la sélection.**

# 11<sup>èmes</sup> Pompign'ACTES, les 24-25 MARS 2012

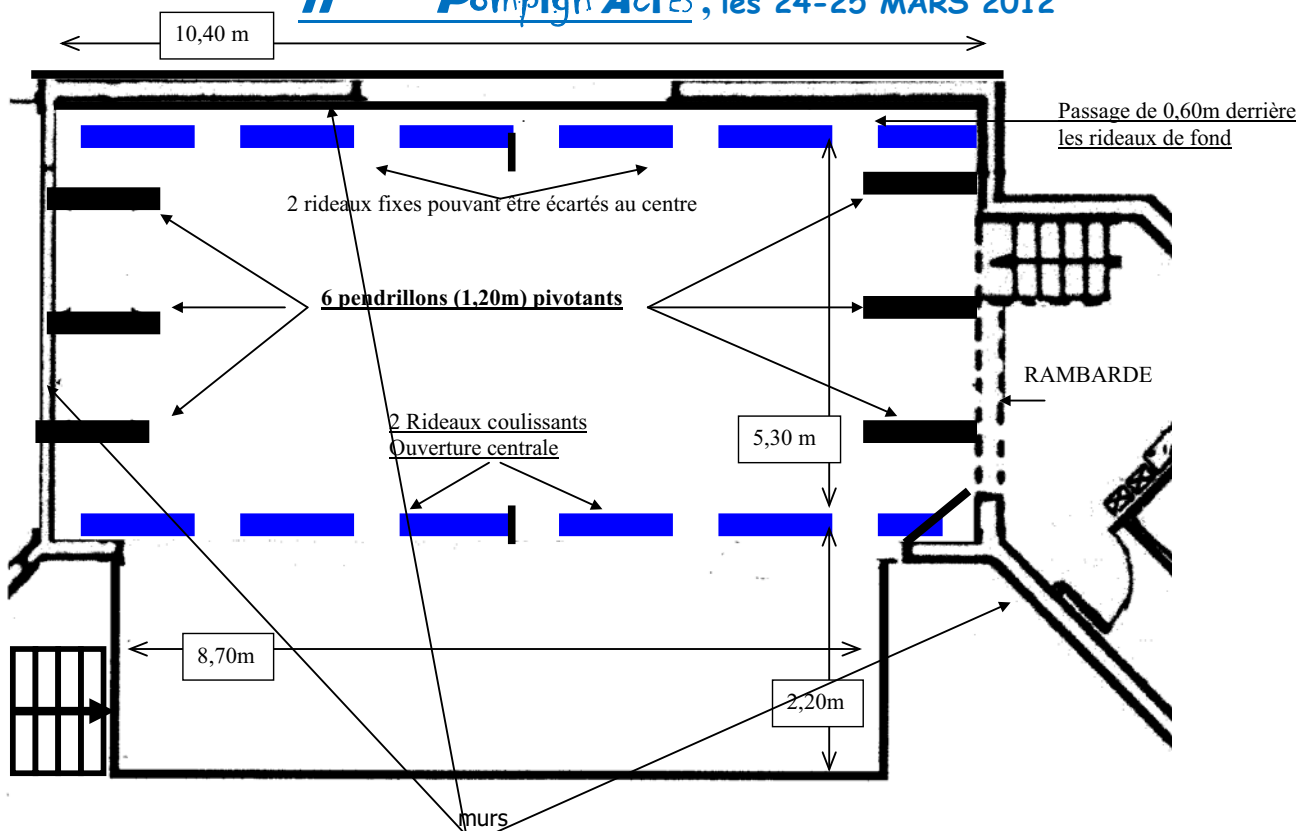


**Attention:**

Sur le Portique, seuls les 2 PC 2000W et le PC 1000W blanc du centre fonctionnent en solo, les autres sont groupés 2 par 2  
 Sur le Grill, tous les projecteurs fonctionnent 2 par 2, sauf 2 PC 1000W à l'avant qui sont indépendants

**Toute demande spéciale : prise de courant directe, vidéoprojecteur, écran de projection ou autre, devra être faite lors de l'inscription**  
**Aucune demande de dernière minute lors du festival ne pourra être satisfaite.**

**11<sup>èmes</sup> Pompign'ACTES, les 24-25 MARS 2012**



Possibilité de bouger escalier jardin – passage possible derrière rideau de fond de scène (60cm)  
 PLAN DE SCENE et CAGE DE SCENE – salle Polyvalente de POMPIGNAC

Compagnie de la Laurence 45 Hameau de la Laurence 33370 POMPIGNAC